

ACTUALITES DEVELOPPEMENT RESEAU UCAR LOCATION

Le groupe UCAR est né en 1999 de la conviction de son fondateur Jean Claude PUERTO que la location est la façon la plus avantageuse de se servir d'un véhicule, pour le consommateur à condition notamment d'en faire baisser le prix.

Les fondements de UCAR reposent sur 3 piliers : **prix bas, proximité, convivialité.**

Dans cette optique, de proximité et dans le cadre de son développement de réseau UCAR va participer d'ici la fin de l'année à **2 salons de la Franchise à Lyon et à Marseille.**

L'équipe UCAR sera présente pour rencontrer l'ensemble des candidats et présenter ses opportunités de développement.



Avez-vous le profil requis ?

Chez UCAR il n'y a pas de profil type. Ce sont les personnalités qui nous intéressent.

L'origine des franchisés est très diverse. Beaucoup de cadres supérieurs, des commerçants, des jeunes diplômés...

Pour bien orienter sa reconversion professionnelle et réussir il faut que le métier vous fasse plaisir. Il faut réellement aborder cette nouvelle activité avec humilité.

De l'humilité, de l'engagement et de l'envie. Envie de rendre service, envie de participer à une **belle aventure humaine et industrielle**, envie de se **confronter aux satisfactions** mais aussi aux **difficultés de l'entrepreneur.**

Comment ouvrir une franchise UCAR ?

Type de contrat :
Franchise, 5 ans

Apport personnel :
100 000 €

Droit d'entrée :
15 000 €

Surface moyenne
45 m²

Investissement global :
100 000 €

Parc Moyen:
50 véhicules

Redevances, pub comprise :
8% du CA publicité incluse

